

AVIS PUBLIC

aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de règlement numéro 2024-720 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-531

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 9 janvier 2024, le conseil municipal du Canton de Shefford a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement numéro 2024-720 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2016-531 de la Municipalité du Canton de Shefford ».

Description de la zone concernée :

- L'ensemble du territoire est concerné.

But du projet de règlement :

- Ce projet de règlement a pour objet de modifier le plan d'urbanisme afin d'inclure la notion d'îlot de chaleur conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

Assemblée publique de consultation :

AVIS est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le **30 janvier 2024, à 18 h30**, à la Mairie du Canton de Shefford située au 245, chemin Picard, à Shefford.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption, et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Municipalité à <https://cantonshefford.qc.ca/>, sous l'onglet « LA MUNICIPALITÉ », puis au sous-onglet « Projets de règlement ». Il peut aussi être consulté à la Mairie du Canton de Shefford pendant les heures d'ouverture de bureau.

Ce projet **ne comprend pas** de dispositions devant faire l'objet d'une approbation référendaire.

Fait à Shefford, le 11 janvier 2024.

Le directeur général et greffier-trésorier,

(signé)

James L. Lacroix